



CONSEIL MUNICIPAL DE JARJAYES

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 31 AOUT 2020

Étaient présents : Mesdames Sylvie OLLAGNIER, Monique RAQUET, Marie FRADIN, Cécilia RONZEVILLE, Messieurs Christian CADO, Christian MULLER, Éric GUIGNARD, Rémi RAIMBAULT, Roger CHAIX

Procurations : Orianna SENEQUIER a donné procuration à Madame Cécilia RONZEVILLE et Gérald BORDIGA a donné procuration à Monsieur Christian MULLER.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, Christian CADO, ouvre la séance à 07h30 et propose Madame Cécilia RONZEVILLE comme secrétaire de séance. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Monsieur le Maire met au vote le compte rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020. Ce dernier est voté à l'unanimité.

Délibération pour les subventions aux associations :

Une enveloppe de 5.000 € a été votée au budget principal 2020, afin d'attribuer des subventions aux différentes associations.

Ci-joint le détail :

- Les Restos du Cœur : 250,00 €
- Association Trois Châteaux : 450,00€
- Amicale des pompiers de Gap : 150,00 €
- Amicale des pompiers de Gandière : 150,00 €
- Association Jarjayes Animation : 900,00 € (contribution au concert prévu en décembre 2020)
- Prévention routière : 100€
- La coopérative scolaire 3000,00€ (augmentation de 300€ : 15 enfants supplémentaires à l'école soit 20€ par enfant)

Le conseil a délibéré à l'unanimité

Délibération demande de subvention stores de l'école :

Monsieur le maire explique qu'il serait souhaitable d'installer des stores aux baies vitrées de l'école, afin de protéger les enfants de la chaleur. Un devis a été effectué pour un montant de 4.300 € ht. La commune sollicite le fonds de concours de la communauté d'agglomération à hauteur de 50%. Le conseil vote cette proposition à l'unanimité.

Délibération tarifs cantine et garderie :

Le prix d'un repas s'élève à 5,60€ par enfant. Seuls 3 euros sont à la charge des parents, la différence étant payée par la mairie soit 2,60€ par repas.

Pour la garderie, le tarif passe de 1€ de l'heure à 1€ pour le matin et 1€ pour l'après midi quel que soit le nombre d'heures.

Le conseil a délibéré à l'unanimité

Délibération demande de subvention pour le chemin Casserelle

Des travaux d'urgence doivent être réalisés sur le chemin de Casserelle suite aux gros orages de fin mai et début juin 2020. Des devis ont été réalisés à hauteur de 20.652,50 €ht. Monsieur le maire propose de solliciter le Département dans le cadre du fonds de solidarité, ainsi que l'Etat dans le cadre de la DETR.

Le conseil a délibéré à l'unanimité

Délibération achat d'un véhicule :

La mairie propose d'acheter un véhicule pour remplacer l'ancien Le conseil a délibéré à l'unanimité

Délibération convention pour location terrain communal :

Monsieur Christophe Cœur demande la possibilité d'agrandir son champ (parcelle numéro E132 d'une superficie de 5870m²) en louant une parcelle communale (terres de quatrième qualité).

La délibération est reportée afin de trouver une règle de bonne conduite applicable à l'ensemble des administrés de la commune. Le conseil décide de lancer une réflexion sur l'état des terres de la commune.

Délibération demande de subvention mur de soutènement mairie :

Monsieur le maire explique qu'il serait urgent de mettre en sécurité le mur qui se trouve sous la mairie. Suite aux gros orages de fin mai et début juin 2020, l'enduit recouvrant le mur s'est détaché en plusieurs zones localisées, et présente un danger pour les usagers de la voie communale présente en dessous. Les travaux s'élèvent à 3.612 € ht. Monsieur le maire propose de solliciter le Département dans le cadre du Fonds de Solidarité. Le conseil a voté à l'unanimité.

Délibération achat d'un photocopieur pour l'école :

Un photocopieur a été acheté pour l'école en location –vente. Le conseil a délibéré à l'unanimité

Délibération décisions modificatives

Les crédits étant insuffisants à certains comptes, il y a lieu de prendre les décisions modificatives suivants :

C/61523 – Voiries : -4.000,00 € en dépenses

C/6413 – Personnel non titulaire : +4.000,00 € en dépenses

Le conseil a voté à l'unanimité.

Questions diverses

A l'initiative de madame Josette WALCH, une association «Atelier Patchwork » va être créée .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8h45.